Periode de pratique en redaction

ECTS : 9

Description du contenu de l'enseignement :

Chaque média, en fonction de sa spécificité (TV, radio, écrit ou web), de ses formats, de sa ligne éditoriale, va former l'alternant·e au métier de journalisme. De la conférence de rédaction à la production finale, cet apprentissage intègre toutes les étapes de la production journalistique, dans le respect de la déontologie et de l'éthique du métier.

Compétence à acquérir :

- Compétences journalistiques et pratiques dans le cadre d'une alternance au sein d'un média :
- Compréhension du monde de l'entreprise (organisation, niveau d'exigence, délais de production, fonctionnement d'une rédaction, travail en équipe…)
- Acquisition des compétences journalistiques : trouver des sujets, des sources, vérifier l'info, production finale satisfaisante sur le fond et la forme…
- Acquisition des compétences techniques liées à la spécificité du média accueillant l'alternant·e (TV, radio, écrit ou web)

Mode de contrôle des connaissances :

Evaluation écrite des tuteurs/tutrices au sein du média sur les compétences acquises en savoir-faire et savoir-être, ainsi que la progression souhaitée tout au long de l'alternance (trois fois dans l'année). Entretien de la responsable pédagogique avec le tuteur ou la tutrice deux fois dans l'année.

Bibliographie, lectures recommandées :

La Convention collective des journalistes, la Charte de Munich, Marc-François BERNIER, « Éthique et déontologie du journalisme Québec », Presses de l'Université Laval, 2004